

INSTITUT FRANÇAIS DU CHILI - RECRUTEMENT - PROFESSEURS DE FRANÇAIS

À LIRE AVANT DE CANDIDATER :

- L'Institut Français du Chili (IFC) assure ses cours de français grâce à une équipe de professeurs sous contrat. Il peut avoir besoin ponctuellement de recourir à des **enseignants en prestation de service (PS)** dans le cas où aucun professeur sous contrat n'est disponible.
- La rémunération de l'heure de cours en PS varie en 2024 de \$ 13.300 à \$ 15.500 (CLP) bruts selon le type de cours. Elle est réévaluée chaque année.
- L'IFC assure la gestion administrative des élèves et fournit aux enseignants les éléments et ressources pédagogiques institutionnels. Les enseignants bénéficient d'une inscription gratuite à la médiathèque de l'IFC pendant la durée de leur contrat de PS.
- L'IFC offre régulièrement des séances de formation à son système de cours, qui doivent être suivies par les éventuels PS, qui seront alors intégrés à son vivier de professeurs PS, contactés en priorité en cas de recrutement.

Pour être intégré comme professeur(e) PS, il est nécessaire :

1.- d'être en mesure d'**émettre des factures d'honoraire du service chilien des impôts** (des "boletas" du SII - Servicio de Impuestos Internos), ce qui présuppose d'avoir la nationalité chilienne ou d'avoir réalisé préalablement les démarches d'obtention de RUT, permis de travail etc., puis les démarches de "iniciación de actividad" au SII. L'IFC ne peut recruter aucune personne n'ayant pas *déjà réalisé de façon complète et aboutie ces démarches*.

2.- d'avoir un diplôme/une **certification pour l'enseignement** du français langue étrangère (FLE) ou d'une autre langue étrangère et/ou une expérience professionnelle dans l'enseignement du FLE ou d'une autre langue étrangère

3- d'être francophone natif ou avoir, au **minimum, un niveau C1** du CECRL - dans le cas d'un DALF C1, il est nécessaire d'avoir obtenu plus de 12,5 à chacune des 4 épreuves

4.- de remplir [ce formulaire](#).

Contact : Claire Caraire